



Enquête publique

La Commission cantonale des constructions (CCC) met à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante :

Requérant(s) : Administration communale de Saint-Gingolph, 1898 Saint-Gingolph
Propriétaire(s) : Administration communale de Saint-Gingolph, Etat du Valais, Pierrette Brousoz, Augustine Boch, Gilbert Bénet
Projet : Amélioration de la route d'accès
Auteur des plans : Swissroc Building Intelligence, 1092 Belmont s/Lausanne
Situation : parcelles nos 491, 497, 498, folio n° 4
Lieu-dit : Vignolles
Zone : zone à bâtir (faible densité)
Coordonnées : 2'551'580, 1'137'680

La présente publication est coordonnée avec la publication de la commune de Saint-Gingolph relative au projet de construction de quatre bâtiments de logements protégés sur la parcelle 492.

Le dossier est consultable auprès de l'Administration communale pendant ses heures d'ouverture et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8 h 30 à 11 h 30 ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, dûment motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées par pli recommandé à la CCC, rue des Creusets 5, case postale 478, 1951 Sion, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Sion, le 20 novembre 2020

La Commission cantonale des constructions